

EcoTransFaire : un projet d'envergure européenne pour créer de l'emploi dans la Grande Région



EcoTransFaire (www.ecotransfaire.eu) est un projet qui vise à dynamiser une région sur base du développement de l'écoconstruction et de l'écorénovation. Inscrit dans le cadre du programme européen « Interreg IV-A Grande Région » depuis 2012, il couvre un territoire transfrontalier qui comprend la Meurthe et Moselle, le Sud de la province de Luxembourg en Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

EcoTransFaire est financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), par des fonds propres des treize opérateurs-partenaires issus de ces régions et par des cofinancements publics des trois pays. Pour porter cette initiative complexe et en assurer la cohérence, les partenaires d'EcoTransFaire ont mis sur pied, en 2013, un Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE). Ce dernier pilote, gère et coordonne les actions d'EcoTransFaire.

Plusieurs constats, liés à la qualité énergétique de l'habitat dans la Grande Région

- Le parc immobilier bâti dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle se révèle peu efficient du point de vue énergétique, notamment à cause des techniques de construction qui ont été utilisées à l'époque, telles que les dalles en béton ou les blocs agglomérés.
- Le patrimoine bâti dans le bassin transfrontalier est insuffisant et inadapté aux besoins de la population. La demande en termes de logements neufs est très importante. Et les logements existants, même s'ils ont été construits au XX^{ème} siècle, nécessitent d'importants travaux de réhabilitation.
- Le coût du logement s'envolent en raison entre autres du dynamisme économique du Grand-Duché. Se loger constitue une part de plus en plus importante du revenu des ménages, une situation qui impacte particulièrement la population la moins aisée. La charge énergétique en France peut occuper jusqu'à 40% du revenu d'un ménage. Au Luxembourg, pour la population la moins aisée, la charge du logement atteint les 30%.
- En matière de formation et d'emploi, la Grande Région est divisée en deux parties. Il existe des personnes formées et hautement qualifiées qui travaillent le plus souvent dans le bassin luxembourgeois. À l'inverse, d'autres personnes, très peu qualifiées, se retrouvent parfois sans emploi.

... ont été à l'origine du projet EcoTransFaire et animent au quotidien les actions menées sur le territoire transfrontalier.

- En initiant un secteur de l'écoconstruction et de l'écorénovation compétitif et performant, EcoTransFaire souhaite permettre aux habitants de vivre dans des maisons confortables et énergétiquement efficaces.



- En rénovant qualitativement leur logement, ces personnes pourront réinjecter 20 à 30% de leurs revenus dans d'autres domaines, afin de mener une vie plus confortable.
- En s'intéressant à l'écorénovation et à l'écoconstruction, des personnes sans emploi pourraient réintégrer le marché du travail et éviter tous problèmes sociologiques et économiques liés à l'exclusion.

EcoTransFaire

Dans un contexte géographique et économique particulier, EcoTransFaire apporte des solutions responsables, locales et globales aux problématiques du bâti dans la Grande Région. Ces solutions répondent à la fois aux exigences du marché en matière de logement et aux législations environnementales, tout en formant les travailleurs et en accompagnant les entreprises dans cette nouvelle voie.

EcoTransFaire s'adresse, dans le cadre d'une économie circulaire, à tous les acteurs de la filière de l'écoconstruction et de l'écorénovation.

Le projet se structure en 4 piliers:

1. Le pilier « entreprises » a pour objectif de mettre en réseau les acteurs économiques locaux (TPE, PME et artisans).
2. Le pilier « commanditaires » accompagne les donneurs d'ordre, collectivités ou particuliers.
3. Le pilier « filières » est chargé de créer des filières locales de productions de matériaux écologiques ou recyclés et des filières économiques durables autour de la problématique des déchets de chantier.
4. Le pilier « emploi et formation » met en réseau les acteurs transfrontaliers de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.

Entreprises: des TPE et des PME économiquement plus fortes ensemble

Résolument axé sur la mise en place des grappes d'entreprises sur les trois territoires, le pilier Entreprises vise à activer la mise en réseau des PME et des TPE et à soutenir leur montée en compétence.

Qui dit «petite», voire «très petite entreprise» dit souvent faibles moyens affectés à la structuration. Ou encore « objectifs commerciaux moins ambitieux ». *«Les entreprises que nous épaulons à travers EcoTransFaire sont trop petites pour jouer seules sur ces marchés »*, commence Abdelhafid Loughlimi, chef de file du Pilier Entreprises. L'idée est donc venue de mettre ces PME et ces TPE en réseau pour leur permettre de répondre plus facilement à une demande. Dès 2013, le Pilier Entreprises a rassemblé, au sein d'un même groupe, des maîtres d'oeuvre, des architectes, des techniciens, des électriciens, des chauffagistes, des plaquistes... tous les corps de métier nécessaires à l'obtention d'un marché. *« Cela a permis de bénéficier d'une réduction des coûts, d'un meilleur accès au marché, d'une mutualisation des moyens et enfin, d'assurer une meilleure coordination sur le chantier »*, poursuit Abdelhafid Loughlimi.

L'autre grand axe suivi par le Pilier Entreprises est celui de la montée en compétence. Le tissu économique est caractérisé par de petites entreprises, chacune portée par les connaissances du seul chef d'entreprise. L'objectif d'EcoTransFaire est de permettre au personnel de ces entreprises de monter en compétence, d'en acquérir de nouvelles pour se développer dans l'écoconstruction, mais aussi dans l'écorénovation.

A terme, ces entreprises pourront établir des devis sur des délais relativement courts, se former plusieurs fois par an, chercher et trouver des incitations à la formation sur les écoconstructions, répondre en groupe à un appel d'offres en prenant soin d'établir un « gentlemen's agreement » lorsque deux entreprises concurrentes décident de répondre ensemble à l'appel.



Commanditaires: encourager la demande liée à l'écoconstruction ou à l'écorénovation

Le pilier « commanditaires » coordonne les différentes actions qui concernent spécialement les donneurs d'ordres, qu'il s'agisse de particuliers ou de collectivités. Il a pour but principal d'accompagner et d'encourager la demande transfrontalière liée à l'écoconstruction ou à l'écorénovation.

Comment? Principalement en sensibilisant les élus, les techniciens, les particuliers et les maîtres d'ouvrage à effectuer les bons choix pour leurs travaux en écorénovation et en écoconstruction au travers d'événements, de formations, de guides et d'études. Ou encore en identifiant des chantiers pilotes. Le collège Pierre Brossolette à Réhon (Meurthe-et-Moselle) est l'un des premiers chantiers pilote d'EcoTransFaire. Souvent, les maîtres d'oeuvre sont confrontés à certains freins, imaginer et instaurer des moyens innovants pour mieux financer les activités d'écorénovation et d'écoconstruction permet de lever ces freins.

Ce pilier développe également des outils qui s'adresse aux donneurs d'ordre aussi bien en amont des travaux qu'en aval. Il existe par exemple un guide de préféabilité pour les maîtres d'ouvrage. Ce dispositif, déjà disponible sur Internet pour la France, détermine les éléments principaux que ces commanditaires doivent prendre en compte avant le lancement d'un projet. Un autre guide est en cours de finalisation, le guide de l'usager, il permet aux usagers et aux gestionnaires, une fois le chantier terminé, d'assurer de manière optimale l'entretien et la maintenance du bâtiment construit ou réhabilité.

Des études sont aussi menées afin de mieux appréhender la situation sur le terrain. Des audits pluriannuels ont permis d'identifier les possibilités de réhabilitation des bâtiments résidentiels anciens. Des analyses concernant les outils financiers sont réalisées depuis le début du projet, afin de les améliorer.

Filières: identifier les écomatériaux économiquement porteurs

Le troisième pilier du projet EcoTransFaire a pour objectif le développement d'une filière de production et de vente d'écomatériaux de construction en circuit-court.

Pour mener à bien cette opération, il a fallu établir la liste des matériaux de construction existants pour ensuite les analyser et retenir ceux présentant un potentiel de développement économique intéressant pour la Grande Région. Ce travail a été mené avec les professionnels du secteur, des universitaires, des architectes et des entreprises. Parmi les 250 à 300 matériaux de construction recensés, 20 matériaux se sont distingués pour leurs caractéristiques techniques, économiques et environnementales.

« Nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait pas de données disponibles concernant la fin de vie des matériaux. Nous avons alors étudié les 20 matériaux sélectionnés pour déterminer le coût de leur déconstruction et le façon dont ils sont traités », explique Maxime Malotaux, responsable du développement des filières durables et coordinateur au sein de l'Agence de développement local de Tintigny-Habay (Belgique).

Finalement, les experts ont retenu 7 éco-matériaux. La dernière étape de sélection aura lieu prochainement. Elle débouchera sur l'identification des un à trois matériaux les plus prometteurs.

Le projet s'est entouré de partenaires universitaires, tant en Belgique, qu'en France et qu'au Grand-Duché de Luxembourg. Il s'agit du site arlonnais de l'Université de Liège, de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) Henri Poincaré de Longwy (composante de l'université de Lorraine situé à Cosnes-et-Romain), ainsi que du LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology).

Emploi et formation: former les demandeurs d'emploi à l'écorénovation

Ce pilier a pour objectif d'insérer durablement les demandeurs d'emploi dans la filière écorénovation et écoconstruction. Il met en réseau les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation de la région. A terme, une plateforme transfrontalière de formations en écoconstruction et écorénovation verra le jour.



Chargée Territoriale d'Economie Solidaire au Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Sophie Lewandowski est la chef de file du pilier « Emploi et Formation ». Sur base d'un diagnostic territorial réalisé en 2011, le Conseil a pointé la nécessité de créer une activité économique. « *La rénovation s'est imposée comme une évidence car 78% des bâtiments ont été construits avant 1975, soit avant l'adoption des premières mesures énergétiques* ». En Wallonie, on estime à 86,6% le patrimoine immobilier construit avant 1985, date de la première réglementation thermique. La plupart des bâtiments ne sont pas assez isolés. Rien qu'en Lorraine, il faudrait rénover près de 20.000 logements par an pour solutionner cette problématique. D'où l'idée de favoriser l'écorénovation et l'écoconstruction comme filière économique pour booster l'emploi local.

Actuellement, le profil des demandeurs d'emploi ne correspond pas au profil recherché par le secteur du bâtiment. Il faut donc former les demandeurs d'emploi au métier et en particulier à l'écoconstruction et à l'écorénovation. Un travail à mener en parallèle de celui du Comité technique chargé d'accompagner les acteurs du bâtiment à utiliser ces techniques.

Chef de projet : Bernard Lahure

Né en 1968 dans la région de Longwy, Bernard Lahure est le créateur du projet EcoTransFaire. Chef du projet, il est également le gérant du Groupement Européen d'Intérêt Économique qui coordonne et pilote les différentes actions de cette initiative.

Fils d'agriculteurs et agriculteur lui-même, Bernard Lahure est un amoureux de la terre. Chaque jour, dans sa « Ferme du Petit Jannot », il élève des vaches laitières et est producteur de lait biologique.

Bernard Lahure est un Européen à part entière. Originaire d'une famille belgo-luxembourgeoise qui a migré en France après la Première guerre mondiale, il vit pleinement l'Europe et parcourt ces trois pays frontaliers au quotidien. Ses deux casquettes – agriculteur et chef de projet – lui ont permis de développer une vision structurée et globale de l'écoconstruction et l'écorénovation dans la Grande Région.

2008 marque les prémices du projet EcoTransFaire. Lors de cycles d'échange organisés par le comité d'aménagement économique de Meurthe-et-Moselle – alors que l'on parle encore peu de l'écorénovation et de l'écoconstruction –, Bernard Lahure et Sophie Lewandowski (technicienne du conseil général de Meurthe-et-Moselle) émettent l'idée de mettre en œuvre des circuits courts concernant les matériaux naturels tels que le chanvre, le bois ou encore l'argile. "*Après plusieurs réunions de concertation, on s'aperçoit qu'il serait plus pertinent de s'intéresser à l'ensemble du secteur de l'écoconstruction et de l'écorénovation et non pas seulement aux écomatériaux.*" explique Bernard Lahure. Se développe alors une approche globale du domaine, dans le cadre d'une économie circulaire, afin de prendre en compte tous les acteurs du territoire : les entreprises, les donneurs d'ordre, les filières d'éco-matériaux et de traitement des déchets, les travailleurs, etc. La fréquence des rencontres augmente et la recherche de partenaires transfrontaliers se met en place. Et c'est en 2012 qu'EcoTransFaire devient un projet Interreg : la dynamique de l'écoconstruction et de l'écorénovation est enclenchée.

Les grandes étapes du projet

2012-2014

Après un peu plus de deux ans d'actions, EcoTransFaire peut déjà présenter de bons résultats.

Des grappes d'entreprises ont été créées et des échanges apparaissent entre elles. Les entreprises commencent à travailler ensemble, un élément essentiel pour pouvoir développer le secteur.

Les particuliers et les maîtres d'ouvrage sont davantage sensibilisés à l'écoconstruction et à l'écorénovation. Les démarches administratives qui y sont liées sont désormais fortement simplifiées.

En ce qui concerne la filière des éco-matériaux et de la gestion des déchets, de nombreuses avancées ont été effectuées.

Au quotidien, EcoTransFaire agit comme un facilitateur : il ne fait pas « à la place de » mais il permet aux entreprises de trouver les ouvriers et les matériaux dont ils ont besoin, aux commanditaires de faire appel



aux bonnes personnes et d'effectuer les bons choix, aux travailleurs de se former aux bonnes techniques. Grâce aux actions menées par EcoTransFaire, les différents acteurs de l'écorénovation et de l'écoconstruction ont donc noué des liens et développé de nouvelles habitudes ; une démarche qui a pris naturellement du temps car elle touche à l'aspect sociologique des comportements, que ce soit ceux des entreprises ou des commanditaires.

2016-

EcoTransFaire est entré dans sa phase opérationnelle. 2016 verra fleurir des chantiers pilotes et des chantiers démonstratifs qui permettront de montrer ce qui se fait de mieux en matière d'écoconstruction et d'écorénovation. Ces chantiers conduiront à la modélisation, à la massification et à la montée en puissance du secteur, afin que les différents travaux deviennent facilement reproductibles et plus économiques dans 3-4 ans.

Aujourd'hui, le marché existe mais il est encore loin d'être mature. Dans ce cadre, il s'agit de poursuivre le travail mené pour former les gens correctement et pour engager des économies d'échelle au niveau des matériaux. D'importants efforts doivent être menés pour la rénovation, un secteur plus complexe que l'écoconstruction, à appréhender presque au cas par cas.

Bon à savoir: l'ouvrage de référence pour une bonne maintenance de tout bâtiment écoénergétique

Il est primordial, une fois les travaux d'écorénovation ou d'écoconstruction réalisés, de bien entretenir les différents systèmes dont sont désormais équipés une maison privée ou un bâtiment public. Toutefois, il n'est pas toujours évident de savoir comment s'y prendre et à qui s'adresser pour assurer cette maintenance. C'est pourquoi, afin d'accompagner au mieux le particulier ou le gestionnaire de bâtiment dans ses démarches, EcoTransFaire réalise un guide de l'utilisateur.

De manière condensée, précise et simple, cet outil renferme toutes les informations nécessaires pour maintenir le bâtiment en parfait état.

Quels que soient les matériaux utilisés et les équipements placés dans l'immeuble, l'utilisateur retrouvera dans ce guide les personnes référentes pour toutes questions liées à ses installations. Le guide répertorie les entretiens à planifier et la fréquence à laquelle ceux-ci doivent être réalisés. Isolation en fibre de bois ou en ouate de cellulose, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, ventilation mécanique contrôlée (VMC),... toutes les consignes de maintenance de ces dispositifs écologiques y sont clairement identifiées.

Ce guide est la mémoire du bâtiment. Même si le gestionnaire ou le propriétaire du bâtiment vient à changer, il existera toujours, pour le gestionnaire ou propriétaire suivant, une référence vers laquelle il pourra se tourner pour mieux connaître les équipements mis en place ainsi que leurs besoins en terme de maintenance.

Les gestionnaires du Collège Pierre Brossolette de Réhon, en Meurthe-et-Moselle, – complexe scolaire qui connaît actuellement une restructuration à neuf afin de devenir un établissement à énergie positive (qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme) – seront les premiers à tester et à utiliser ce guide de l'utilisateur.

Pour plus d'information sur le projet:

+33 685 231 873
www.ecotransfaire.eu

Contacts presse:

Cathy Schoels, cathy.schoels@gmail.com, +32 477 680 280